

GARDE CHASSE PARTICULIER



Objectif Obtention du certificat d'aptitude à la fonction de garde chasse particulier

Public Candidat souhaitant devenir garde chasse particulier

Lieu Fédération des Chasseurs / Dijon.

Modalités d'inscription :

inscription gratuite (pour nos adhérents). Dossier à retirer auprès de la FDC21 ou sur notre site internet et à nous retourner dûment complété.



www.fdc21.com/informer-formations



PROGRAMME FORMATION THÉORIQUE

■ 1^{ère} demi-journée : Maître François-Xavier LABBE

- Les bases générales du droit pénal français et les institutions judiciaires ;
- La police judiciaire et ses agents ;
- La procédure pénale (les règles de procédure et la rédaction des procès verbaux) ;
- L'infraction pénale (la notion d'infraction, la responsabilité pénale, les différentes catégories d'infractions et les peines) ;
- Le déroulement de l'instruction des procédures judiciaires.

■ 2^{ème} journée : Office National de la Chasse et de la Faune sauvage

- Place du garde particulier au sein de la police judiciaire ;
- Les devoirs, prérogatives et limites de compétence du garde particulier ;
- Le contrôle des contrevenants dans le respect des libertés individuelles et du droit des propriétés ;
- Comportement du garde particulier dans l'exercice de ses fonctions ;
- Communication et présentation.

■ 3^{ème} journée : technicien cynégétique de la FDC21

- Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion du patrimoine faunique et de ses habitants ;
- Réglementation de la chasse ;
- Connaissances cynégétiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde chasse particulier ;
- Conditions de régulation des espèces classées nuisibles.

VRAI ou FAUX ?

Le garde particulier peut réguler les espèces classées nuisibles toute l'année.

de son permis de chasser.
commissionné sous réserve de la validation
Oui sur le territoire sur lequel il est

VRAI